cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Rébecca Régimbald
https://www.cadre21.org/membres/f0a46ed7c696601bf8e331e8

Date d'obtention : 2023-10-11 13:14:34

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler à la personne qui fait le signalement : la soutenir, l'écouter sans jugement et prendre le temps de la rassurer.
Parler à la victime : valider avec la victime si d'autres personnes sont au courant et parler aux autres seul à seul, le tout sans jugement et en étant rassurant.
Parler à l'intigateur : s'il s'agis d'un acte impulsif, suivre la procédure de l'école, envisager la confiscation du cellulaire si on pense qu'il y a de la pornographie juvénile, ne pas tenter de regarder dans le cellulaire, le celler et le garder vérouiller, contacter les parents et faire un signalement à la DPJ.
S'il agit d'un acte malveillant, contacter le service de police le plus rapidement possible et ils prenderont en charge le reste de l'intervention, voir avec eux quand et comment informer les parents des jeunes concernés, faire un signalement à la DPJ.
Évaluer la situation et les faits entre chaque étape et s'assurer de la véracité des informations données.
S'assurer que chaques jeunes se sentent bien, être à l'écoute et dans le non jugement à chacune des étapes.
Respecter la confidentialité et faire attention à la manière de données les informations pour qu'elle soit respecter.

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de suivre la trousse pour son bon fonctionnement. Le rôle du parent peut être bénéfique dans certaines situations, mais nous ne pouvons pas démarrez une trousse sexto si c'est le parent qui fait le signalement. Nous devons permettre au jeune d'avoir un endroit sur pour nous parler et lui apporter confiance pour qu'il puisse se confier.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l’application de la méthode Sexto?

L'évaluation de la situation faire la grille avec la victime peut être angoisante voir épeurante pour la personne et elle va peut-être refuser de collaborer, surtout si c'est une autre personne qu'elle qui a fait le signalement. Faire l'évaluation avec une autre personne peut également être délicat puisque la personne n'a pas de lien directe avec la situation, il peut donc être moins facile pour cette personne de me donner toutes les informations alors l'évaluation peut être plus difficile.